



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|---------------------------------|---------------------------|
| Nom du produit | ORGANIC CINNAMON LEAF OIL |
| Numéro du produit | 55434 |
| Synonymes; marques commerciales | CINNAMON LEAF OIL ORGANIC |
| Numéro CAS | 8015-91-6 |
| Numéro CE | 283-479-0 |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--------------------------|---|
| Utilisations identifiées | Produits de beauté Flavouring Fragrance |
|--------------------------|---|

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|-------------|--|
| Fournisseur | Univar Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |
|-------------|--|

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|-----------------------------------|---|
| Numéro d'appel d'urgence | SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale) |
| Numéro d'appel d'urgence national | Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245. |
| Sds No. | 55434 |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

| | |
|-------------------------------|---|
| Dangers physiques | Non Classé |
| Dangers pour la santé humaine | Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Carc. 1B - H350 Asp. Tox. 1 - H304 |
| Dangers pour l'environnement | Aquatic Chronic 2 - H411 |

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|-----------|-----------|
| Numéro CE | 283-479-0 |
|-----------|-----------|

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H350 Peut provoquer le cancer.
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

EUGENOL, 5 ALLYL 1 3 BENZODIOXOLE, LINALOOL, CINNAMALDEHYDE,
 CARYOPHYLLENE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE, 2-PINENE, PIN-2-(10) ENE, p-MENTHA-1,4(8)-DIENE, COUMARIN, EUCALYPTOL

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

| | | |
|----------------------------|----------------------|----------------|
| EUGENOL | | 60-100% |
| Numéro CAS: 97-53-0 | Numéro CE: 202-589-1 | |
| Classification | | |
| Eye Irrit. 2 - H319 | | |
| Skin Sens. 1 - H317 | | |
| BENZOATE DE BENZYLE | | 5-10% |
| Numéro CAS: 120-51-4 | Numéro CE: 204-402-9 | |
| Facteur M (aigu) = 1 | | |
| Classification | | |
| Acute Tox. 4 - H302 | | |
| Aquatic Acute 1 - H400 | | |
| Aquatic Chronic 2 - H411 | | |

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | | |
|---|----------------------|--|
| 5 ALLYL 1 3 BENZODIOXOLE 1-5% | | |
| Numéro CAS: 94-59-7 | Numéro CE: 202-345-4 | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Muta. 2 - H341 Carc. 1B - H350 | | |
| LINALOOL 1-5% | | |
| Numéro CAS: 78-70-6 | Numéro CE: 201-134-4 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474016-42-XXXX |
| Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317 | | |
| CINNAMALDEHYDE 1-5% | | |
| Numéro CAS: 104-55-2 | Numéro CE: 203-213-9 | |
| Classification Acute Tox. 4 - H312 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1A - H317 | | |
| CARYOPHYLLENE 1-5% | | |
| Numéro CAS: 87-44-5 | Numéro CE: 201-746-1 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120745237-53-XXXX |
| Classification Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 4 - H413 | | |
| p-MENTHA-1,5-DIENE 1-5% | | |
| Numéro CAS: 99-83-2 | Numéro CE: 202-792-5 | |
| Classification Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304 | | |
| 4 ALLYL 2 METHOXYPHENYL ACETATE 1-5% | | |
| Numéro CAS: 93-28-7 | Numéro CE: 202-235-6 | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 | | |

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | | |
|--|---|--|
| 2-PINENE | | <1% |
| Numéro CAS: 80-56-8 Facteur M (aigu) = 1 | Numéro CE: 201-291-9 Facteur M (chronique) = 1 | |
| Classification Flam. Liq. 3 - H226 Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 | | |
| COUMARIN | | <1% |
| Numéro CAS: 91-64-5 | Numéro CE: 202-086-7 | |
| Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412 | | |
| p-MENTHA-1,4(8)-DIENE | | <1% |
| Numéro CAS: 586-62-9 Facteur M (aigu) = 1 | Numéro CE: 209-578-0 Facteur M (chronique) = 1 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119982324-34-XXXX |
| Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 | | |
| EUCALYPTOL | | <1% |
| Numéro CAS: 470-82-6 | Numéro CE: 207-431-5 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119967772-24-XXXX |
| Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Sens. 1B - H317 | | |

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | | |
|---|---------------------------|--|
| PIN-2-(10) ENE | | <1% |
| Numéro CAS: 127-91-3 | Numéro CE: 204-872-5 | |
| Facteur M (aigu) = 1 | Facteur M (chronique) = 1 | |
| Classification | | |
| Flam. Liq. 3 - H226 | | |
| Skin Irrit. 2 - H315 | | |
| Skin Sens. 1B - H317 | | |
| Asp. Tox. 1 - H304 | | |
| Aquatic Acute 1 - H400 | | |
| Aquatic Chronic 1 - H410 | | |
| (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE | | <1% |
| Numéro CAS: 5989-27-5 | Numéro CE: 227-813-5 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119529223-47-XXXX |
| Facteur M (aigu) = 1 | Facteur M (chronique) = 1 | |
| Classification | | |
| Flam. Liq. 3 - H226 | | |
| Skin Irrit. 2 - H315 | | |
| Skin Sens. 1 - H317 | | |
| Asp. Tox. 1 - H304 | | |
| Aquatic Acute 1 - H400 | | |
| Aquatic Chronic 1 - H410 | | |
| [1R-(1R*,4R*,6R*,10S*)]-4,12,12-TRIMETHYL-9-METHYLENE-5-OXATRICYCLO[8.2.0.0.4,6]DODECANE | | <1% |
| Numéro CAS: 1139-30-6 | Numéro CE: 214-519-7 | |
| Classification | | |
| Aquatic Chronic 2 - H411 | | |
| P MENTHA 1(7) 2 DIENE | | <1% |
| Numéro CAS: 555-10-2 | Numéro CE: 209-081-9 | |
| Classification | | |
| Flam. Liq. 3 - H226 | | |
| Asp. Tox. 1 - H304 | | |
| PARA CYMENE | | <1% |
| Numéro CAS: 99-87-6 | Numéro CE: 202-796-7 | |
| Classification | | |
| Flam. Liq. 3 - H226 | | |
| Repr. 2 - H361 | | |
| Asp. Tox. 1 - H304 | | |
| Aquatic Chronic 2 - H411 | | |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | |
|---------------------------------|---|
| Nom du produit | ORGANIC CINNAMON LEAF OIL |
| Numéro CAS | 8015-91-6 |
| Numéro CE | 283-479-0 |
| Commentaires sur la composition | Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date. |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|------------------|---|
| Inhalation | Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. |
| Ingestion | Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. |
| Contact cutané | Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------------|--|
| Ingestion | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| Contact cutané | Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs. |
| Contact oculaire | Provoque une sévère irritation des yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur ou irritation. Larmolement abondant. Rougeurs. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|-----------------------------|--|
| Indications pour le médecin | Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées |
|-----------------------------|--|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|----------------------------------|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|----------------------------------|---|
| Produits de combustion dangereux | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. |
|----------------------------------|---|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|---|
| Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie | Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. |
|---|---|

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

PIN-2-(10) ENE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm

EUGENOL (CAS: 97-53-0)

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 21.2 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.22 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 3 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 1.13 µg/l
 eau de mer; 0.113 µg/l
 Sédiments (eau douce); 0.081 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.008 mg/kg
 Sol; 0.015 mg/kg

BENZOATE DE BENZYLE (CAS: 120-51-4)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.1 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.6 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.25 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.4 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 0.017 mg/l
 eau de mer; 0.002 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
 Sédiments (eau douce); 10.66 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 1.07 mg/kg
 Sol; 2.12 mg/kg

CINNAMALDEHYDE (CAS: 104-55-2)

DNEL Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 13.6 mg/m³
 Travailleurs - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.85 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.4 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.37 mg/kg/jour

PNEC eau douce; 0.021 mg/l
 eau de mer; 0.002 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 7.1 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.021 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg
 Sol; 0.004 mg/kg

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

DNEL

Industrie - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 16.5 mg/m³
 Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.1 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 1.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.7 mg/m³
 Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 0.2 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets locaux: 15 mg/cm²

PNEC

- eau douce; 0.2 mg/l
 - eau de mer; 0.02 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 2.22 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.222 mg/kg
 - Sol; 0.327 mg/kg
 - STP; > 10 mg/l

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE (CAS: 5989-27-5)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 66.7 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 9.5 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 16.6 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 4.8 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 14 µg/l
 eau de mer; 1.4 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 1.8 mg/l
 Sédiments (eau douce); 3.85 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.385 mg/kg
 Sol; 0.763 mg/kg

EUCALYPTOL (CAS: 470-82-6)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 7.05 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.74 mg/m³

PNEC

Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
 Sol; 0.2 mg/kg
 eau douce; 0.057 mg/l
 eau de mer; 0.0057 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.06732 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.00673 mg/kg

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE (CAS: 586-62-9)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.12 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.45 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.26 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.73 mg/kg/jour

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

PNEC

eau douce; 5.2 µg/l
 eau de mer; 0.52 µg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 3 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.581 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 58.1 mg/kg
 Sol; 113 µg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|-------------------------------|
| Aspect | Liquide. |
| Couleur | Jaune. ou Orange. à Marron. |
| Odeur | Caractéristique. |
| Seuil olfactif | Pas d'information disponible. |
| pH | Pas d'information disponible. |
| Point de fusion | Pas d'information disponible. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 194 - 234°C |
| Point d'éclair | 88°C |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Facteur d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Pas d'information disponible. |

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | |
|--|--|
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Pas d'information disponible. |
| Autre inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Pression de vapeur | Pas d'information disponible. |
| Densité de vapeur | Pas d'information disponible. |
| Densité relative | 1.030 - 1.059 @ 20°C |
| Densité apparente | Pas d'information disponible. |
| Solubilité(s) | Insoluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage | Pas d'information disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Température de décomposition | Pas d'information disponible. |
| Viscosité | Pas d'information disponible. |
| Propriétés explosives | N'est pas considéré comme explosif. |
| Explosif sous l'influence d'une flamme | Pas d'information disponible. |
| Propriétés comburantes | Ne répond pas aux critères de classification des comburants. |
| <u>9.2. Autres informations</u> | |
| Indice de réfraction | 1.52 - 1.54 |
| Taille de particules | Pas d'information disponible. |
| Poids moléculaire | Pas d'information disponible. |
| Volatilité | Pas d'information disponible. |
| Concentration de saturation | Pas d'information disponible. |
| Température critique | Pas d'information disponible. |
| Composé organique volatile | Pas d'information disponible. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucune recommandation particulière.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 12.512,49

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 100.000,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur ou irritation. Larmolement abondant. Rougeurs.

Informations toxicologiques sur les composants

EUGENOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.300,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2300 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2.300,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 2.580,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 2580 mg/l, Poussières/brouillard, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 2.580,0

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

BENZOATE DE BENZYLE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1.500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 1500 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 1.500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 4.000,0

Espèces Lapin

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | |
|--|---|
| Indications (DL₅₀ cutanée) | DL ₅₀ 4000 mg/kg, Cutanée, Lapin |
| Inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. |
| Ingestion | Nocif en cas d'ingestion. Nausées, vomissements. |
| Contact cutané | Légèrement irritant. |
| Contact oculaire | Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur. |

5 ALLYL 1 3 BENZODIOXOLE

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

LINALOOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.790,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2790 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.610,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5610 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. Lapin cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Légèrement irritant. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée. - Lapin: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEL 117 mg/kg, Orale, Rat NOAEL 250 mg/kg, Cutanée, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une irritation des yeux.

CINNAMALDEHYDE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2200 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1.100,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) Nocif par contact avec la peau.
DL₅₀ 1100 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 1.100,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
Irritant pour les yeux. Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

CARYOPHYLLENE

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

4 ALLYL 2 METHOXYPHENYL ACETATE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1.670,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 1.670,0

2-PINENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3700 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

ETA cutanée (mg/kg) 5.000,0

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Ingestion Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

COUMARIN

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 520,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 520 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 520,0

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 3850 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUCALYPTOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 2.480,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 2480 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 2.480,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

PIN-2-(10) ENE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 5000 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 5.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 5.000,0

Danger par aspiration

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | |
|------------------------------|---|
| Danger par aspiration | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. |
| Inhalation | Irritant pour les voies respiratoires. |
| Ingestion | Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. |
| Contact cutané | Irritant pour la peau. |
| Contact oculaire | Irritant pour les yeux. |

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 4400 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | |
|------------------------------|---|
| Danger par aspiration | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. |
| Inhalation | Peut provoquer une irritation du système respiratoire. |
| Ingestion | Nocif: possibilité d'effets irréversibles par ingestion. |
| Contact cutané | Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| Contact oculaire | Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. |

PARA CYMENE

Toxicité aiguë - orale

| | |
|---|---|
| Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) | 3.669,0 |
| Espèces | Rat |
| Indications (DL₅₀ orale) | DL ₅₀ 3669 mg/kg, Orale, Rat |
| ETA orale (mg/kg) | 3.669,0 |

Danger par aspiration

| | |
|------------------------------|--|
| Danger par aspiration | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| Inhalation | Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux. |
| Ingestion | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| Contact cutané | Le liquide peut irriter la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| Contact oculaire | Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements. |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

BENZOATE DE BENZYLE

Écotoxicité Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

LINALOOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

CARYOPHYLLENE

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Écotoxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

2-PINENE

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

EUCALYPTOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

PIN-2-(10) ENE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PARA CYMENE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

EUGENOL

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 13 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 1.3 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 24 mg/l, Algues
NOEC, 72 heures: 23 mg/l, Algues

BENZOATE DE BENZYLE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 2.3 mg/l, Poissons

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 3.09 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heure: 0.475 mg/l, Algues
NOEC, 72 heure: 0.247 mg/l, Algues

LINALOOL

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 27.8 mg/l, Poissons
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 59 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 156.7 mg/l, Algues

CINNAMALDEHYDE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 4.5 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 3.21 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heure: 16.09 mg/l, Algues

CARYOPHYLLENE

Toxicité Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2-PINENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heure: 6.74 mg/l, Daphnia magna

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 1

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | |
|--|---|
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heures: 0.72 - 6.104 mg/l, Poissons |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 heure: 5.184 mg/kg, Daphnia magna |
| Toxicité aiguë - plantes aquatiques | CE ₅₀ , 72 heure: 5.4 mg/l, Algues Chronic, NOEC, 72 heure: 3.47 mg/l, Algues |
| <u>toxicité aquatique chronique</u> | |
| Facteur M (chronique) | 1 |

EUCALYPTOL

| | |
|--|--|
| Toxicité | Pas considéré toxique pour les poissons. |
| <u>toxicité aquatique aiguë</u> | |
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heures: 102 mg/l, Poissons |

PIN-2-(10) ENE

| | |
|--|--|
| <u>toxicité aquatique aiguë</u> | |
| C(E)L₅₀ | 0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1 |
| Facteur M (aigu) | 1 |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CL ₅₀ , 48 heure: 2.2 mg/l, Daphnia magna |
| <u>toxicité aquatique chronique</u> | |
| Facteur M (chronique) | 1 |

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

| | |
|--|---|
| <u>toxicité aquatique aiguë</u> | |
| C(E)L₅₀ | 0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1 |
| Facteur M (aigu) | 1 |
| Toxicité aiguë - poisson | LC ₅₀ , 96 heures: 0.8 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CE ₅₀ , 48 heures: 69.6 mg/l, Daphnia magna |
| <u>toxicité aquatique chronique</u> | |
| Facteur M (chronique) | 1 |

PARA CYMENE

| | |
|--|---|
| Toxicité | Toxique pour les organismes aquatiques. |
| <u>toxicité aquatique aiguë</u> | |
| Toxicité aiguë - poisson | CL ₅₀ , 96 heure: 48 ppm, Poissons |
| Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques | CL ₅₀ , 48 heure: 6500 µg/l, Daphnia magna |

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Informations écologiques sur les composants

EUGENOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

BENZOATE DE BENZYLE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 94%: 28 jour

LINALOOL

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation La substance est facilement biodégradable.
- Dégradation (%) 64.2%: 28 jours
OECD 301D

CINNAMALDEHYDE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 88%: 28 jour

2-PINENE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

COUMARIN

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 72%: 28 jour
OECD 301D

EUCALYPTOL

Persistence et dégradabilité La substance est facilement biodégradable.

PIN-2-(10) ENE

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL**(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**

Persistence et dégradabilité Non facilement biodégradable.

PARA CYMENE

Persistence et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants**BENZOATE DE BENZYLE**

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 3.54 - 3.97

LINALOOL

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Kow: 2.7

CINNAMALDEHYDE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.1

CARYOPHYLLENE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 6.23

p-MENTHA-1,4(8)-DIENE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 3.7

EUCALYPTOL

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log Pow: 2.97

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL**(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE**

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 4.38

PARA CYMENE

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants**BENZOATE DE BENZYLE**

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

LINALOOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

p-MENTHA-1,5-DIENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

2-PINENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

EUCALYPTOL

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PIN-2-(10) ENE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

PARA CYMENE

Mobilité Indéterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants**LINALOOL**

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

EUCALYPTOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PARA CYMENE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

LINALOOL

Autres effets néfastes Indéterminé.

EUCALYPTOL

Autres effets néfastes Aucun connu.

(R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE

Autres effets néfastes Indéterminé.

PARA CYMENE

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT BENZOATE DE BENZYLE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE)

Nom d'expédition (IMDG) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT BENZOATE DE BENZYLE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE)

Nom d'expédition (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS BENZYL BENZOATE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE)

Nom d'expédition (ADN) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT BENZOATE DE BENZYLE, (R)-P-MENTHA-1,8-DIÈNE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Code de classement ADR/RID M6

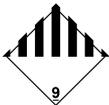
Étiquette ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

Classe ADN 9

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Z

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 90

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Code de restriction en tunnels (-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

24-08-21

Numéro de version

3.000

Remplace la date

18-11-20

Numéro de FDS

55434

ORGANIC CINNAMON LEAF OIL

| | |
|---|---|
| Statut de la FDS | Approuvé. |
| Mentions de danger dans leur intégralité | H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H350 Peut provoquer le cancer. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. |
| Signature | Jitendra Panchal |

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.